

résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11/04/2008

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations effectuées au cours de l'exercice 2007 et l'établissement des comptes, approuve le rapport d'activité sans aucune réserve ainsi que les états financiers de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2007 fait ressortir un bénéfice net après impôts de 2 565 908.815 D;

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit:

Bénéfice Net	2 565 908,815
Report exercice 2006	2 259,425
Total	2 568 168,240
Réserves légales (5%)	128 408,412
1er reliquat	2 439 759,828
Dividendes	1 400 000,000
2eme reliquat	1 039 759,828
Réserves Extraordinaires	935 000,000
3ème reliquat	104 759,828
Fonds social	100 000,000
Report à nouveau	4 759,828

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires à 0,700 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 24/04/2008.au siège de « SALIM » et/ ou auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2007, le montant des jetons de présence à 3 000 D par administrateur.

Le montant des jetons de présence est comptabilisé annuellement dans les frais généraux de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2007 à un montant de 3000 D par membre .

Le montant de la rémunération est comptabilisé annuellement dans les frais généraux de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité .

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du présent Conseil arrive à expiration élit en tant qu'administrateurs pour une durée de 3 ans venant à expiration lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social de 2010 :

- La Banque de l' Habitat
- Epargne Invest-Sicaf
- Sim-Sicar .
- Modern Leasing .
- Sifib .
- M . Mahmoud Ben Fareh .
- M .Ali Dhrif Bouzidi .
- M Ahmed Trabelsi
- Mme Haifa Laaribi
- M Nejb Marzougui
- M Adel Zarrouk .
- M Redhouane Zouari.

Les administrateurs élus acceptent ces fonctions et déclarent chacun en ce qui le concerne ne pas tomber sous le coup des incapacités , interdictions ou déchéances prévues par la loi .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du Commissaire aux comptes CMC /DFK international arrive à expiration et après avoir pris connaissance de la proposition du Comité d'Audit Permanent approuvée par le Conseil d'Administration décide de nommer le Cabinet Générale Audit et Conseil représenté par M Chiheb GHANMI afin d'assurer le co-commissariat aux comptes pour les exercices 2008-2009 et 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité .

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ASSURANCES SALIM
BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2007

(EN DINARS)

Actifs du Bilan	Montant brut	Amortissement & Provisions	Montant net	Montant net
	Au 31/12/2007	Au 31/12/2007	Au 31/12/2007	31/12/2006
Actifs incorporels	172 574	100 140	72 435	97 115
Actifs corporels d'exploitation	949 005	711 839	237 166	210 873
Placements	46 166 694	1 624 843	44 541 851	44 089 983
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3 823 901		3 823 901	3 315 219
Créances	10 547 290	1 235 580	9 311 710	8 227 786
Autres éléments d'actif	2 440 270		2 440 270	1 770 858
TOTAL	64 099 733	3 672 402	60 427 332	57 711 834

(EN DINARS)

Capitaux Propres et Passif du Bilan	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres	13 729 908	12 561 671
Passifs		
Provisions pour autres risques et charges	150 229	20 221
Provisions techniques brutes	38 645 360	36 264 037
Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	2 307 197	1 953 888
Autres Dettes	5 399 430	6 788 345
Autres passifs	195 208	123 671
TOTAL	60 427 332	57 711 834